

Fragilités éoliennes

A l'heure où le débat renaît sur des projets d'éoliennes industrialisant des paysages qui mériteraient protection, il n'est pas sans intérêt de citer deux faits piquants concernant les projets lausannois d'éoliennes dans le Jorat. Cela s'est passé lors d'un entretien entre représentants de la Ville et délégués des opposants.

Alors que les autorités nient que la proximité des éoliennes puisse entraîner une moins-value des propriétés voisines, un opposant a signalé avoir contacté sa banque en vue du renouvellement de son hypothèque; celle-ci a mandaté un expert immobilier de

la place qui a conclu que la présence des éoliennes provoquerait une dépréciation de 7% à 11%. L'officialité, qui n'a bien sûr pas prévu de dédommagement, a été fort embarrassée.

Dans la même affaire, il est apparu que les mesures de vitesse du vent avaient été réalisées selon une méthode si peu fiable que la Ville a dû accepter de refaire le travail, en mettant à l'enquête cet été un mât d'une hauteur enfin convenable.

On voit que les dossiers éoliens sont parfois (ou souvent?) bien peu solides.

J.-F. C.